



RAPPORT D'ACTIVITÉ



AGENCE LOCALE DE
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Métropole Marseillaise

2019

L'ÉDITO

Claude VALLETTE

Président de l'ALEC,
Conseiller de la Métropole,
Conseiller du Territoire de Marseille-Provence,
Conseiller d'arrondissement de Marseille.



“

Le travail accompli depuis plusieurs années par l'ALEC porte ses fruits. Ce constat est particulièrement notable pour l'année écoulée qui a connu un pic d'activité sans précédent. Pourtant – alors que les risques climatiques, énergétiques et environnementaux connaissent une ampleur inouïe – les résultats déjà obtenus ne sont au niveau ni des objectifs que les pouvoirs publics européens se sont fixés pour 2020 ni de l'attente des citoyens face à ces catastrophes écologiques.

Agir localement pour répondre aux défis de la transition énergétique est à la fois nécessaire et possible. Il convient pour cela d'adopter des mesures ambitieuses, afin de changer d'échelle et faire de ces enjeux la priorité des politiques publiques locales :

1. Inscrire la rénovation énergétique au cœur des politiques du logement pour donner sa pleine efficacité au Service Public de l'habitat : il s'agit, d'une part, de rendre indissociables les politiques de l'environnement et de l'habitat menées par la Métropole, le Département et la Région, et d'autre part, de renforcer la complémentarité effective des opérateurs impliqués dans sa mise en œuvre.
2. Porter au rang de priorité la performance énergétique du patrimoine géré par les collectivités locales, pour exploiter le potentiel d'économies budgétaires et faire preuve d'exemplarité envers les administrés.
3. Mobiliser tous les leviers permettant de réduire les besoins et développer les capacités de production avant toute décision d'aménagement ou de programmation, les impacts énergétiques et climatiques de demain étant conditionnés par les décisions positives prises aujourd'hui.

Plus que jamais, l'ALEC constitue un outil technique et d'expertise, un centre de ressources et un tiers de confiance au service de tous. À l'aube d'un nouveau cycle, je salue ici les qualités de travail, d'initiative et d'adaptation de l'équipe dans un contexte politique incertain.

Dans la période qui s'ouvre, je souhaite enfin exprimer deux vœux personnels qui me tiennent à cœur depuis longtemps :

- Le premier serait d'engager une simplification généralisée des procédures administratives dans l'habitat et la rénovation énergétique notamment, avec une distribution des rôles et des missions bien définie entre les pouvoirs publics et les acteurs locaux.
- Le second serait d'enrichir la prise en compte de l'énergie dans les documents d'urbanisme tels que le PLUi métropolitain pour accompagner et réglementer la transition énergétique et encourager la construction de bâtiments neutres.

L'action de tous constituant une condition de réussite, l'équipe de l'ALEC se tient à votre disposition pour participer activement à ces évolutions et changements d'échelle, au profit de notre territoire.

”



AGENCE LOCALE DE
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Métropole Marseillaise

38 rue Breteuil, 13006 Marseille
04 91 37 21 53 | contact@alecmm.fr
www.alecmm.fr
SIRET N° 789 376 548 00036
Association loi 1901, à but non lucratif

L'ALEC EN BREF

SES ORIGINES

Présidées par des élus locaux, les Agences locales de l'énergie et du climat (ALEC) sont des accélérateurs de la transition énergétique dans leurs territoires. Elles agissent concrètement sur le terrain et mobilisent les acteurs locaux pour que tous œuvrent de concert afin de lutter efficacement contre le changement climatique. Il existe à ce jour 39 ALEC en France, réunies au sein de la fédération FLAME.

> L'ALEC Métropole Marseillaise : un levier efficace pour la traduction concrète et tangible de la transition énergétique sur son territoire

Créée en 2012 à l'initiative des collectivités locales, l'ALEC de la Métropole Marseillaise a été la première de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à ouvrir ses portes en mai 2013.

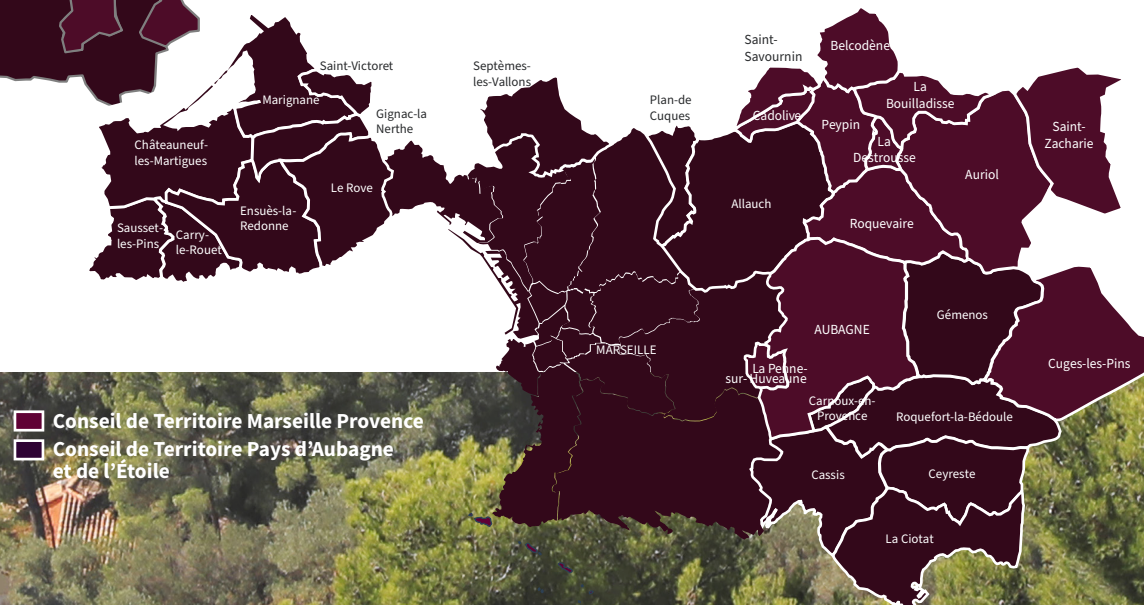
~ Article L211-5-1 du Code de l'Énergie

« Des organismes d'animation territoriale appelés "Agences locales de l'énergie et du climat" peuvent être créés par les collectivités territoriales et leurs groupements. Leur objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en oeuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national. Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui oeuvrent pour la transition énergétique. »

SON TERRITOIRE

L'ALEC Métropole Marseillaise déploie ses actions sur Marseille Provence (MP) et le Pays d'Aubagne et de l'Étoile (PAE), territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP).

Cette année plus encore, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les acteurs métropolitains et départementaux tels que l'Agence départementale d'information sur le logement des Bouches-du-Rhône (ADIL 13) et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Pays d'Aix.



SES MISSIONS

L'ALEC intervient auprès de 4 publics clés pour les accompagner dans la transition énergétique : les particuliers en logement individuel, les copropriétaires et les syndics, les professionnels de la rénovation et les collectivités locales.



> Le Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH)

L'ALEC déploie sur son territoire le SPPEH défini par le Code de l'Énergie.

~ Article L232-1

« Le SPPEH assure l'accompagnement des consommateurs souhaitant diminuer leurs consommations énergétiques. Il assiste les propriétaires et les locataires dans la réalisation des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement et leur fournit des informations et des conseils personnalisés. »

Ce SPPEH s'appuie sur une Plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE), un dispositif également inscrit au Code de l'Énergie.

~ Article L232-1

« 1. Ces plateformes ont une mission d'accueil, d'information et de conseil du consommateur. Elles lui fournissent les informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de son projet de rénovation [...]. Les conseils fournis sont personnalisés, gratuits et indépendants. »

2. Ces plateformes peuvent favoriser la mobilisation des professionnels et du secteur bancaire, animer un réseau de professionnels et d'acteurs locaux et mettre en place des actions facilitant la montée en compétences des professionnels. Elles orientent les consommateurs, en fonction de leurs besoins, vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation [...]. »

> L'appui aux collectivités

Pour répondre aux exigences et aux objectifs des différentes collectivités composant son territoire, l'ALEC a décidé de développer un service adapté aux communes en proposant la mutualisation de ses compétences.

1. Elle assure un conseil objectif, indépendant et personnalisé, où la priorité est donnée à la maîtrise de l'énergie, sans privilégier une solution technique en particulier.
2. Elle met à disposition des conseillers compétents, formés et outillés pour accompagner tous les acteurs du territoire.
3. Elle assure ainsi une assistance technique sur le long terme qui permet la mise en oeuvre d'une gestion globale, cohérente et durable du patrimoine.

L'ALEC propose un service de Conseil en énergie partagé (CEP).

~ Définition de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

« Le CEP est un service spécifique aux petites et moyennes collectivités qui consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé. Cela permet aux collectivités n'ayant pas les ressources internes suffisantes de mettre en place une politique énergétique maîtrisée, et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. »

MISSION DE CONSEILS EN RÉNOVATION POUR LES LOGEMENTS INDIVIDUELS

> Un suivi gratuit et indépendant

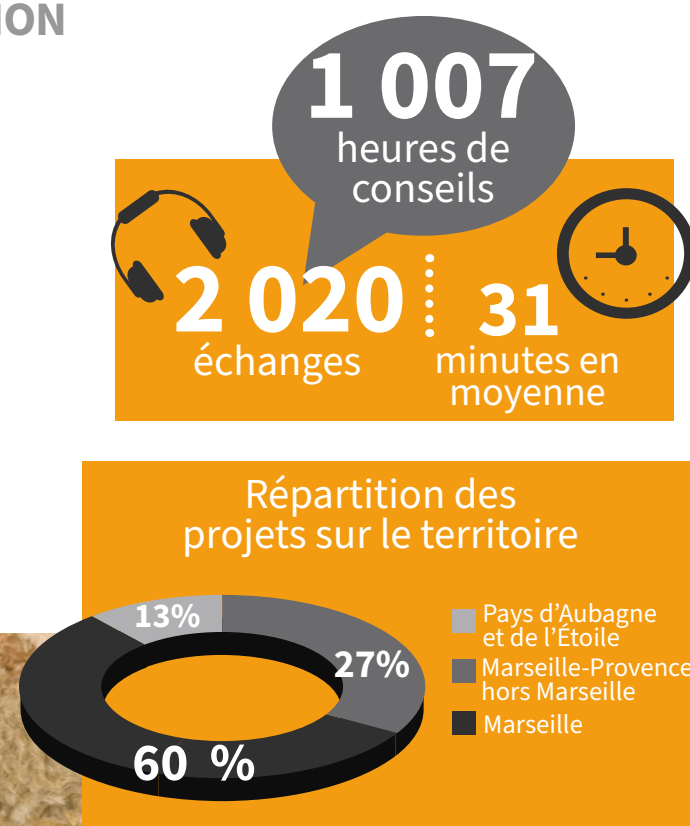
Le conseil en rénovation énergétique auprès des particuliers est une des missions phares de l'ALEC.

Les conseillers délivrent des conseils neutres, gratuits et personnalisés sur toutes les thématiques liées à l'énergie. En pratique, il s'agit pour le conseiller d'expliquer les grands principes de la thermique du bâtiment et de la production d'énergie, de présenter les solutions techniques au particulier qui disposera ainsi de l'ensemble des éléments lui permettant de choisir les meilleures solutions au service d'un projet ambitieux.

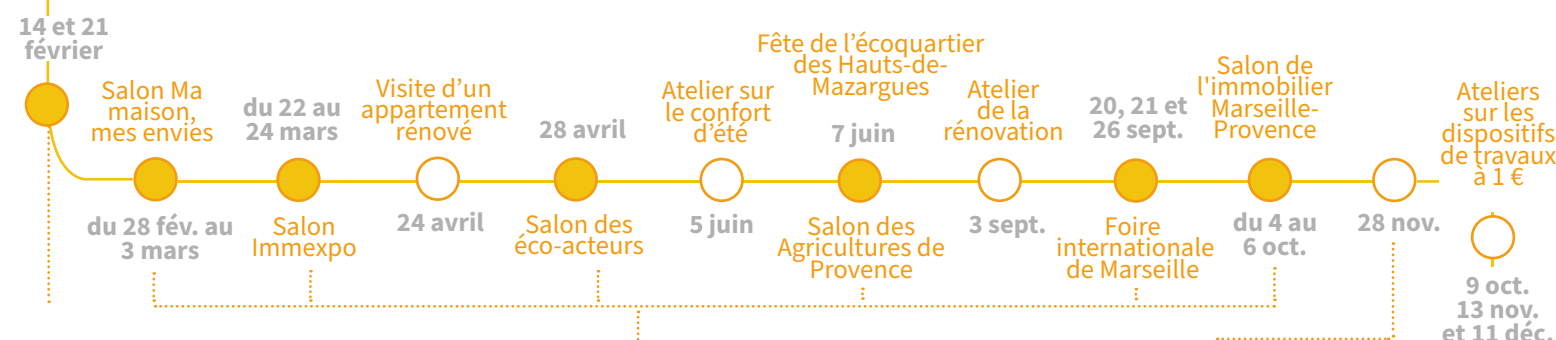
> Un accompagnement à toutes les étapes du projet

- **Diagnostic initial** : appui à la définition du projet, à la priorisation des travaux et présentation des solutions techniques possibles.
- **Financement** : vérification de l'éligibilité du projet aux aides financières, avec indication des démarches à suivre, et solutions de financement.
- **Choix des professionnels** : mise en relation avec des entreprises référencées et qualifiées.
- **Avis sur devis** : pour s'assurer que les travaux proposés par les entreprises correspondent aux attentes et donnent accès aux aides financières.
- **L'après travaux** : conseils sur l'usage des équipements et les bons comportements à adopter.

~ LE BAROMÈTRE 2019 DE LA MISSION



~ ANIMATIONS ET SENSIBILISATION



Ateliers Focus sur les aides financières



Marseille 8e

Chaque nouvelle année apportant son lot de changements réglementaires, l'ALEC et l'ADIL 13 ont proposé deux semaines consacrées aux aides financières. Une série de quatre ateliers dont deux destinés aux propriétaires de logements individuels et deux autres pour les copropriétaires.

Les stands d'information sur les salons



Métropole Aix-Marseille-Provence

En 2019, l'ALEC a tenu des stands d'information en commun avec l'ADIL 13 et le CPIE sur six salons. La présence des conseillers dans ces temps forts commerciaux contribue à renforcer la notoriété de l'ALEC en tant que tiers de confiance neutre et indépendant.

Le RDV de la rénovation énergétique



Vitrolles

Ce #RDVRENO métropolitain s'est articulé autour de deux temps : une table ronde sur les dispositifs de travaux à 1 € - avec les acteurs FAIRE du territoire, l'UFC-Que Choisir et l'entreprise API - suivie d'un temps de rencontre entre les 70 particuliers et les partenaires de la PTRE.

> De nouvelles permanences à l'Espace accompagnement habitat de Marseille (EAH)

Résultant des mesures immédiates adoptées par la Métropole suite au drame de la rue d'Aubagne dans le cadre de la stratégie territoriale de lutte contre l'habitat indigne, l'EAH s'est installé dans le 2^e arrondissement de Marseille. Centre de ressources au service des locataires et propriétaires du territoire, ce nouveau lieu accueille, informe et accompagne le public dans tous les domaines relatifs au logement dont la rénovation énergétique. Les conseillers de l'ALEC y sont présents le lundi et le jeudi sur rendez-vous depuis le 25 février 2019.



> Le dispositif de travaux à 1 €

Les appels au sujet des offres à 1 € ont rythmé le quotidien des conseillers depuis la mise en place du dispositif en janvier 2019. Confrontés à un démarchage téléphonique agressif, les particuliers se sont légitimement tournés vers le service public pour tenter d'y voir plus clair. Les conseillers ont insisté sur l'importance d'envisager une rénovation performante globale, parcouru toutes les aides financières disponibles et ont transmis des listes de professionnels référencés. Pour pallier la demande, les conseillers ont aussi mis en place un atelier d'information hebdomadaire.

~ RETOUR D'EXPÉRIENCE

Thomas Guerin, propriétaire d'une maison rénovée à Carry-le-Rouet

“ L'ALEC m'a beaucoup aidé pour la coordination des travaux et le choix de tous les équipements, que ce soit au niveau du photovoltaïque, du chauffe-eau solaire et de la pompe à chaleur mais aussi sur l'importance et le dimensionnement de l'isolation. Elle a aussi joué un rôle crucial pour trouver des intervenants compétents et de bonne qualité ! ”



MISSION DE CONSEILS EN RÉNOVATION POUR LES COPROPRIÉTÉS

> Une expertise et un soutien pour mettre en confiance tous les acteurs

Pour répondre aux besoins des copropriétés souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique, l'ALEC propose un accompagnement à chaque étape du projet, de manière gratuite et indépendante.

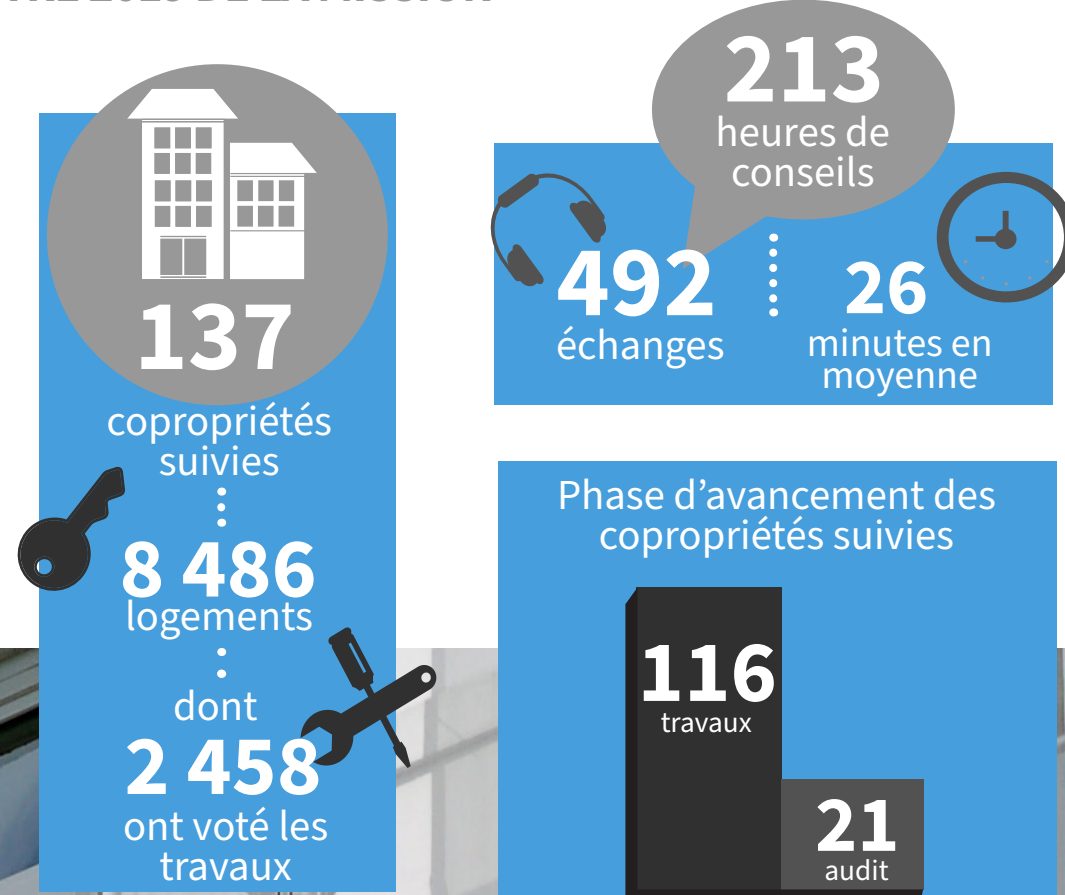
L'objectif de nos conseillers, en tant que tiers de confiance, est de permettre à l'ensemble des copropriétaires de s'engager sur un projet durable qui rassemble et rassure l'ensemble des parties : copropriétaires, membres du conseil syndical, syndic et professionnels (architectes, bureaux d'étude, entreprises du bâtiment).

> Un accompagnement en 3 étapes

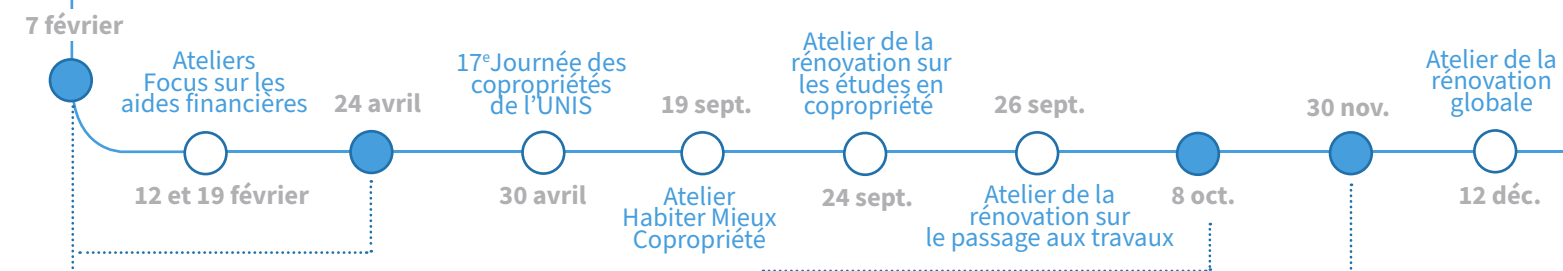
- **La préparation** : établir le contexte, évaluer les besoins.
- **L'étude** : réaliser un diagnostic via des prestataires qualifiés et référencés par l'ALEC (bureaux d'études et/ou architectes).
- **Les travaux** : s'entourer de professionnels compétents pour concevoir, financer et mener à bien les travaux. L'ALEC donne accès à un listing de professionnels partenaires sélectionnés et engagés.

Cette année, en lien avec les conseils syndicaux, l'ALEC s'est particulièrement consacrée à préparer les assemblées générales dédiées au vote de travaux, et a ainsi concrétisé les projets accompagnés depuis plusieurs années.

~ LE BAROMÈTRE 2019 DE LA MISSION



~ ANIMATIONS ET SENSIBILISATION



Petits-déjeuners avec les syndicats de copropriétés

Marseille 1^{er}

L'ALEC, en partenariat avec CERQUAL Qualitel, a proposé, à deux reprises, un temps d'échange pour sensibiliser les syndicats et débattre avec eux sur les questions relatives à la rénovation des copropriétés. Ces deux événements, qui ont réuni une quinzaine de gestionnaires, leur ont permis de se familiariser avec le parcours de rénovation et avec les bonnes pratiques autour d'un petit-déjeuner.

Conférence sur le solaire thermique en copropriété

Marseille 2^e

L'ADEME, la Région Sud et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ont mis en place un plan d'action régional en faveur du développement de la chaleur solaire. C'est dans ce cadre que l'ALEC et Enerplan ont animé une conférence consacrée au solaire thermique en copropriété. Les 30 participants ont pu cerner les atouts de cette technologie, découvrir comment réaliser une bonne installation avec le bureau d'études SOLAR SEYNE et les accompagnements mis à leur disposition avec un conseiller de l'ALEC.

Visite d'une copropriété rénovée

Marseille 8^e

L'ALEC a organisé la visite d'une copropriété rénovée afin de partager le retour d'expérience d'une résidence marseillaise ayant mené à bien les travaux d'isolation. La visite s'est déroulée en présence du président du conseil syndical, de l'architecte et de la conseillère qui les a accompagnés. Ce fut l'occasion pour les 20 participants d'aborder le contexte réglementaire et juridique et d'appréhender le processus complet et concret d'une rénovation aboutie.



> Habiter Mieux Copropriété et l'émergence des Assistants à Maîtrise d'Ouvrage

Dispositif dédié aux copropriétés fragiles proposé par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), Habiter Mieux Copropriété se décompose en deux aides : une subvention pour une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et une pour les travaux.

En 2018, après un travail d'identification des copropriétés éligibles, de sensibilisation à cette aide et de mise en relation avec les opérateurs susceptibles de proposer des prestations d'AMO, l'ALEC a poursuivi son accompagnement en 2019 auprès des 5 copropriétés retenues par l'Anah. Les AMO sélectionnés ont donc réalisé des enquêtes sociales auprès des copropriétaires avant d'affiner un plan de travaux, sur la base des audits énergétiques et architecturaux déjà réalisés, permettant au moins 35% d'économies d'énergie.

Le rôle de l'ALEC est ici d'affiner les besoins de la copropriété pour l'aiguiller au mieux dans le choix de son AMO, tout en étant présente aux côtés des professionnels retenus, qui développent ici de nouvelles missions.

~ RETOUR D'EXPÉRIENCE

Jean-Pierre Borroméo, président du conseil syndical d'une résidence marseillaise

“ Les conseillers de l'ALEC nous ont apporté des arguments et une expertise pour l'isolation thermique des façades et du toit-terrasse de notre copropriété mais aussi un discours qui a permis de sensibiliser l'ensemble des copropriétaires de la résidence. Se lancer dans un projet d'une telle ampleur sans le soutien de l'ALEC aurait été difficile, c'est un partenaire qui me paraît aujourd'hui tout à fait incontournable ! ”



MISSION DE SENSIBILISATION ET D'APPUI AU RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION

> La Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)

Pilote du dispositif de PTRE sur son territoire, l'ALEC anime une communauté d'acteurs professionnels susceptibles d'intervenir à chaque étape d'un projet de rénovation énergétique, dans toute leur diversité. Cela va de l'artisan à l'énergéticien en passant par le courtier en travaux ou l'organisme de certification, pour ne citer que quelques exemples.

L'objectif de la Plateforme est de partager une vision commune de la rénovation énergétique performante entre tous ces professionnels. C'est par cette montée en compétences et cette mise en réseau que les projets de rénovation des particuliers gagnent en ambition et en facilité de réalisation.

> Une charte de partenariat

L'ALEC propose aux bureaux d'études, architectes, assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) et entreprises de travaux une charte d'engagements mutuels. Cette charte est élaborée et suivie en concertation avec les membres du Comité Technique. Seuls y sont éligibles, les professionnels exerçant des prestations entrant dans la nomenclature des dispositifs Reconnu garant de l'environnement (RGE) « Travaux », « Études » ou en qualité d'architecte.

Les professionnels signataires intègrent alors gratuitement l'annuaire des acteurs du territoire. Les particuliers disposent ainsi de listes de professionnels locaux qualifiés, assurés et engagés, qu'ils choisissent librement.



> Le Comité Technique pour jouer collectif

Les représentants locaux des professionnels de la rénovation constituent une instance appelée Comité Technique (COTECH), créée par l'ALEC et animé conjointement avec le CPIE depuis 2019. Tous les deux mois, cette équipe se réunit dans le but de décider des orientations stratégiques de la PTRE, lever des points bloquants identifiés par le collectif et engager des actions sur le terrain.

Composition de l'équipe



Entraîneurs :
> Métropole Aix-Marseille-Provence
> Département des Bouches-du-Rhône

~ RETOUR D'EXPÉRIENCE

Frank Fourniquet, ECOTESYS à Gémenos

“ Le référencement nous a permis de concrétiser un peu plus de 20% des chantiers sur l'année 2019. Nos clients, orientés vers les services de l'ALEC, ont reçu des conseils pertinents et adaptés à chacun de leur cas. En participant à deux salons de l'immobilier et au RDV de la rénovation énergétique, nous avons pu augmenter notre notoriété auprès des particuliers et rencontrer d'autres professionnels. Les informations communiquées au travers des newsletters, ou lors de réunions interprofessionnelles permettent en plus une veille législative précieuse. ”



> Des Invitations sur les stands FAIRE

Pour la première fois en 2019, nous avons invité sur les salons de l'immobilier les professionnels référencés à venir exposer gratuitement à nos côtés. Cette présence sur nos stands au sein des salons « Ma maison, mes envies », « Immexpo » et le « Salon de l'immobilier Marseille-Provence » leur a permis de valoriser leurs solutions auprès des particuliers et des acteurs de l'immobilier et développer leur réseau.

~ LE BAROMÈTRE 2019 DE LA MISSION



MISSION DE SOUTIEN À LA STRATÉGIE

ET À LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DES COMMUNES

> Des collectivités engagées avec l'ALEC

Depuis 2013, l'ALEC accompagne les collectivités à la transition énergétique en leur proposant des outils permettant à la fois d'optimiser leurs consommations d'énergie, mais aussi d'établir des plans d'action « sobriété-efficacité » adaptés.

En parallèle de cette mission, l'ALEC participe à la mise en œuvre d'actions ponctuelles et locales gratuites à l'occasion d'événements organisés par les collectivités et/ou à destination des scolaires.

En 2019, les communes d'Ensuès-la-Redonne et Châteauneuf-les-Martigues ont été accompagnées sur leur politique énergétique. La commune de Septèmes-les-Vallons a fait l'objet d'un travail spécifique dans le cadre du projet de recherche ATRE (Atlas territorial des gisements de rénovation énergétique) et d'un accompagnement sur un projet de chaufferie bois. En 2019, l'ALEC a continué de participer aux actions grand public dédié au développement durable des communes de La Ciotat, Septèmes-les-Vallons et Gignac-la-Nerthe.

> Un accompagnement adapté aux besoins et aux priorités de chaque commune

La mise en place d'une stratégie énergétique permet aux communes d'agir concrètement dans les principaux domaines d'action et de gestion communale afin de concilier qualité de vie, performance énergétique et maîtrise budgétaire :

• L'optimisation

- > Mieux connaître ses consommations d'énergie pour les rationaliser et les faire baisser.
- > Optimiser les coûts d'investissement, d'exploitation, d'entretien et de maintenance.
- > Mettre en place de nouveaux modes de gestion plus économes et respectueux de l'environnement.

• La valorisation

- > Inventorier et valoriser le patrimoine des collectivités et leurs équipements tels que l'éclairage public ou les éco-quartiers.
- > Améliorer le confort, la santé et la sécurité des usagers au sein de ce patrimoine.

• L'ambition

- > À partir des premiers résultats obtenus, nous accompagnons les collectivités pour aller plus loin dans la rénovation énergétique et les économies d'énergie. Ensemble, nous développons une vision globale de la performance énergétique au bénéfice de tous.

~ ÉCONOMIES RÉALISÉES PAR LES COMMUNES ENGAGÉES

Septèmes-les-Vallons

80 000 €
d'économie

Détermination du besoin énergétique des bâtiments du centre ancien

Qualification du projet de chaufferie bois pour le DOJO

Châteauneuf-les-Martigues

30 000 €
d'économie

Inventaire patrimonial

Bilan des consommations sur 3 ans

Optimisations tarifaires, suppressions de contrats et résorption de fuites d'eau

Ensuès-la-Redonne

25 000 €
d'économie

Inventaire photographique

Suivi du cahier des charges - rénovation de l'éclairage public

Suivi des consommations

~ SENSIBILISATION DES ADMINISTRÉS à la demande des collectivités

du 1^{er} janv.
au 15 fév.

Forum Agenda 21 -
Projection débat à
Septèmes-les-Vallons

25 avril

Réunion publique
d'information
à Septèmes-les-Vallons

Projection débat
à Ensues-la-Redonne

18 mai

Mur de la transition
énergétique
à Ensues-la-Redonne

4 juin

19 septembre

Un cliché pour rénover

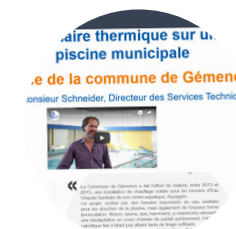


Septèmes-les-Vallons,
Châteauneuf-les-Martigues
Ensuès-la-Redonne

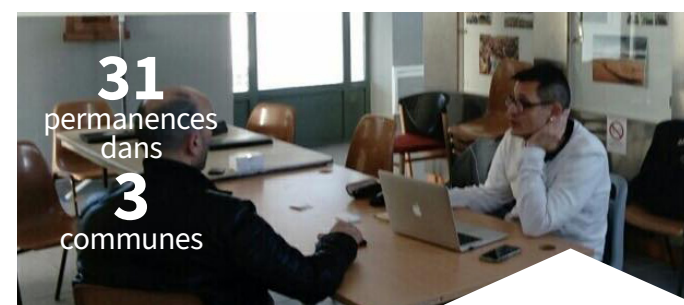
- > 75 foyers bénéficiaires depuis le lancement de l'opération en 2017
- > 9 à 10 clichés remis à chaque foyer
- > Près de 25% des ménages bénéficiaires ont repris contact avec l'ALEC suite à l'opération

Pour la 3^e année consécutive, l'ALEC a proposé aux habitants des communes de Septèmes-les-Vallons, Châteauneuf-les-Martigues et Ensues-la-Redonne de bénéficier gratuitement d'un diagnostic énergétique de leur logement, afin de les orienter dans d'éventuels travaux de rénovation énergétique. L'opération consiste à photographier les façades des habitations à l'aide d'une caméra thermique, afin de détecter les déperditions de chaleur. Un diagnostic est ensuite remis aux propriétaires. Il comprend des clichés infrarouges des façades de leur logement, des conseils pour les aider dans l'interprétation des résultats et les travaux de rénovation pertinents.

Webinaire sur le solaire thermique en collectivité



Dans le cadre du plan d'action régional de l'ADEME, de la Région Sud et de la DREAL PACA en faveur du développement de la chaleur solaire, l'ALEC et Enerplan ont conçu et animé un webinaire sur le solaire thermique en collectivité. Une trentaine de participants s'est connectée à la présentation qui présentait le fonctionnement d'un système d'eau chaude sanitaire solaire, le Fonds de chaleur et les aides de la Région, la rentabilité économique d'un projet et le retour d'expérience de la commune de Gémenos sur sa piscine au chauffage solaire.



> Des permanences de conseils pour les administrés

Afin d'offrir un service de proximité aux habitants des villes du territoire métropolitain, des permanences délocalisées se tiennent chaque mois dans trois communes du territoire : Gignac-la-Nerthe, Septèmes-les-Vallons et La Ciotat.

En 2019, les permanences à Septèmes-les-Vallons ont été assurées en commun avec l'ADIL 13 et SOLIHA (opérateur des aides de l'Anah). À La Ciotat, de nouvelles permanences en direction des copropriétés ont lieu tous les deux mois afin d'accompagner et renforcer l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre-ville.

~ RETOUR D'EXPÉRIENCE

Frédéric Ounanian

1^{er} adjoint au Maire d'Ensuès-la-Redonne

« Des petites communes comme nous (5 500 habitants) n'ont pas un service municipal de l'environnement. L'aide des techniciens de l'ALEC est très utile pour améliorer la performance énergétique de nos bâtiments, optimiser nos consommations de fluides et renforcer l'efficacité de notre éclairage public. Nos concitoyens bénéficient aussi de ces précieux conseils, notamment avec l'opération Un cliché pour rénover. »



L'ATLAS TERRITORIAL DES GISEMENTS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE

> La genèse du projet

En réponse à l'appel à projets de recherche « *Vers des bâtiments responsables à l'horizon 2020* » lancé par l'ADEME en 2015, l'ALEC s'est rapprochée du laboratoire Project[s] de l'ENSA-M, du bureau d'études SOL.A.I.R. et de l'association EnvirobatBDM afin de structurer une équipe de recherche. L'équipe ATRE est ainsi née et a œuvré pendant trois ans, de novembre 2016 à novembre 2019, à apporter une lecture socio-énergétique du bâti résidentiel existant à différentes échelles.

L'équipe a créé une méthode permettant de générer un atlas géoréférencé des gisements de rénovation. Proposant aux acteurs publics et privés des fonctions de lecture sociale, financière et énergétique du territoire, cet atlas se veut être un outil d'aide à la décision des politiques publiques.

> La méthode et les résultats

La démarche adoptée s'appuie sur une caractérisation du bâti par typologies. Elle tient compte de l'époque de construction qui traduit des spécificités architecturales et constructives liées à la forme et aux éléments d'enveloppe des édifices (parois, vitrages, etc.). Afin de connaître la fiabilité des résultats, un travail de terrain a permis de valider et d'affiner les hypothèses utilisées dans l'estimation du bilan contextualisé.

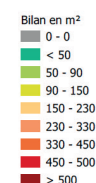
Parallèlement à ce volet purement énergétique, le projet intègre les dimensions sociales et économiques comme l'âge, la composition et les revenus des ménages. Ces données croisées avec les données typologiques et énergétiques des logements permettent de générer des indicateurs de vulnérabilité énergétique et de capacité à rénover.

~ L'EXPÉRIMENTATION À SEPTÈMES-LES-VALLONS

La méthode développée a été appliquée durant la phase d'expérimentation sur la commune de Septèmes-les-Vallons. Ce choix s'est imposé naturellement car les politiques publiques de ce territoire, limitrophe de Marseille, sont fortement engagées sur les questions de transition, de résilience, de sobriété, de rénovation mais aussi d'innovation.

Après avoir affiné et validé les hypothèses théoriques du modèle sur le terrain, la méthode a permis de produire les bilans des besoins énergétiques de chauffage de l'ensemble des logements de ce territoire, quelle que soit leur typologie.

> Bilan des besoins annuels de chauffage



Ces bilans sont estimés en kWh/m² et représentés cartographiquement par le dégradé de couleur connu du diagnostic de performance énergétique.

~ LES TEMPS FORTS DE VALORISATION



Le projet ATRE



> Une vidéo de vulgarisation

Afin de simplifier ce projet complexe et de le rendre accessible aux yeux du plus grand nombre, nous avons réalisé une vidéo en motion design détaillant le projet de recherche et ses méthodes. L'écriture et l'élaboration de cette animation a demandé un gros travail de vulgarisation pourtant nécessaire à la compréhension et l'appréhension de tous. La vidéo a été largement diffusée sur nos supports de communication et relayée sur les réseaux sociaux des partenaires.

> Le guide

L'aboutissement de ce projet en termes de communication et de valorisation s'est traduit par la publication d'un guide méthodologique permettant à la fois :

- > d'avoir une vision globale de ce qu'est la méthode ATRE.
- > d'avoir les clés de compréhension des étapes nécessaires à la mise en œuvre de l'Atlas sur un territoire.



~ RETOUR D'EXPÉRIENCE

Sophie Celton, 1^{ère} adjointe au Maire de Septèmes-les-Vallons

“ L'Atlas nous aide à identifier sur le territoire les zones à enjeux et les zones à risques de précarité énergétique et favorise une meilleure coordination entre les parties prenantes de la rénovation énergétique. Il permet à la collectivité d'anticiper les besoins d'opérations d'aménagement destinées à la réhabilitation du centre ancien ; et aux particuliers, de connaître les points de faiblesses à traiter en fonction de la catégorie de bâtiment. Cela permet de passer à une phase de diagnostic plus fine notamment par le biais de l'opération Un cliché pour rénover. ”



COMMUNICATION

La stratégie de communication et ses multiples actions permettent à l'ALEC d'être identifiée par les médias, les acteurs du territoire et le grand public comme un interlocuteur local incontournable de la transition énergétique. A travers ses différents supports et vecteurs de diffusion, l'association continue de gagner en notoriété et renforcer son identité sur son territoire d'intervention et au-delà.

Cette année, nous avons particulièrement concentré nos efforts autour du format vidéo afin de faire passer nos messages.



> Expliciter les parcours de rénovation et le rôle de l'ALEC

Les missions des conseillers sont encore assez méconnues du grand public. Pour y remédier l'ALEC a piloté la conception et la réalisation de deux vidéos d'animation. Conçues en *motion design* - format réputé retenir facilement l'attention des internautes car adaptée à la consommation du web d'aujourd'hui - ces deux vidéos adoptent une démarche explicative qui retrace clairement les étapes des parcours de rénovation en logements individuels et en copropriétés. Elles permettent de répondre immédiatement aux questions que se posent les usagers sur les démarches à suivre et le rôle des conseillers en rénovation.

Largement diffusées sur les supports de communication, le site internet, les réseaux sociaux et en introduction des ateliers de l'ALEC, ces animations ont été visionnées par de nombreux utilisateurs en 2019.



> Faire des usagers des ambassadeurs du service public

Dans un souci d'amélioration continue de nos services, nous envoyons tous les semestres un questionnaire de satisfaction aux personnes ayant sollicité l'ALEC. Nous leur proposons à cette occasion de devenir ambassadeurs. À travers leur retour d'expérience vidéo, les usagers se font les porte-parole des porteurs de projet et deviennent ainsi vecteur de promotion du service public. Cinq entretiens filmés ont été réalisés en 2019 pour faire connaître l'offre de service, valoriser la qualité et encourager de nouveaux propriétaires ou copropriétaires à faire appel aux conseillers de l'ALEC. Ces témoignages se veulent rassurants et incitatifs par la capacité de projection et de visualisation qu'ils permettent.

L'ÉQUIPE*



Philippe MICHAUD
Directeur
p.michaud@alecmm.fr



Jean-Pierre DE PALMA
Responsable administratif & financier
jp.depalma@alecmm.fr



Florent PIDOUX
Responsable Grand public & communication
f.pidoux@alecmm.fr



Pauline TASCONE
Chargée de communication
p.tascone@alecmm.fr



Jérôme OUANG
Conseiller énergie & habitat Particuliers
j.ouang@alecmm.fr



Solène DA SILVA
Conseillère énergie & habitat Particuliers
s.dasilva@alecmm.fr



Anaïs NUNEZ
Conseillère énergie & habitat Particuliers
a.nunez@alecmm.fr



Melenn MAUPU
Conseiller énergie & habitat Particulier et collectivités
m.maupu@alecmm.fr



Rosita AMAT
Conseillère énergie & habitat Copropriétés
r.amat@alecmm.fr



Arnaud HUSSENOT
Conseiller énergie & habitat Copropriétés
a.hussenot@alecmm.fr



Deborah AYRES
Chargée de mission ingénierie territoriale
d.ayres@alecmm.fr



Marie DURAND
Responsable collectivités & ingénierie territoriale
m.durand@alecmm.fr

* au 31 décembre 2019, suite aux départs de Claudia TRIGOT et Thomas ORTIS, conseillère et conseiller énergie & habitat.

- Appui aux particuliers en logements individuels
- Appui aux copropriétés
- Appui aux collectivités
- Appui au réseau des professionnels
- Gestion, communication et administration

LES PARTENAIRES ADHÉRENTS

Collège A	Collège B	Collège C	Collège D	Collège E
Collectivités publiques & communes	Entreprises & opérateurs	Institutions financières & assurances	Associations & organismes professionnels	Membres honoraires & personnalités qualifiées
Métropole Aix-Marseille-Provence Martine VASSAL, Présidente	EDF Méditerranée	Crédit Agricole	ADIL 13	Région Sud Renaud MUSELIER, Président
Châteauneuf-les-Martigues Roland MOUREN, Maire	Energie Pulse		AtmoSud	Département des Bouches-du-Rhône Martine VASSAL, Présidente
Ensuès-la-Redonne Michel ILLAC, Maire	ENGIE Axima		Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMAR PACA)	DREAL PACA Corinne TOURASSE, Directrice régionale
Gignac-la-Nerthe Christian AMIRATY, Maire	GRDF		CAPEB 13	ADEME PACA Yves LE TRIONNAIRE, Directeur régional
Septèmes-les-Vallons André MOLINO, Maire	Société des Eaux de Marseille		Compagnons Bâtisseurs Provence	Personnalités qualifiées : Pierre SEMERIVA Bernard SUSINI
			FBTP 13	
			Syndicat des Architectes (SA 13)	

LE BUREAU

Président : **M. Claude VALLETTE**,
Conseiller de la Métropole,
Conseiller du Territoire de Marseille-Provence,
Conseiller d'arrondissement de Marseille

Secrétaire : **M^{me} Béatrice ALIPHAT**,
Conseillère régionale Région Sud,
Membre du bureau de la Métropole,
Conseillère du Territoire du Pays de Martigues,
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

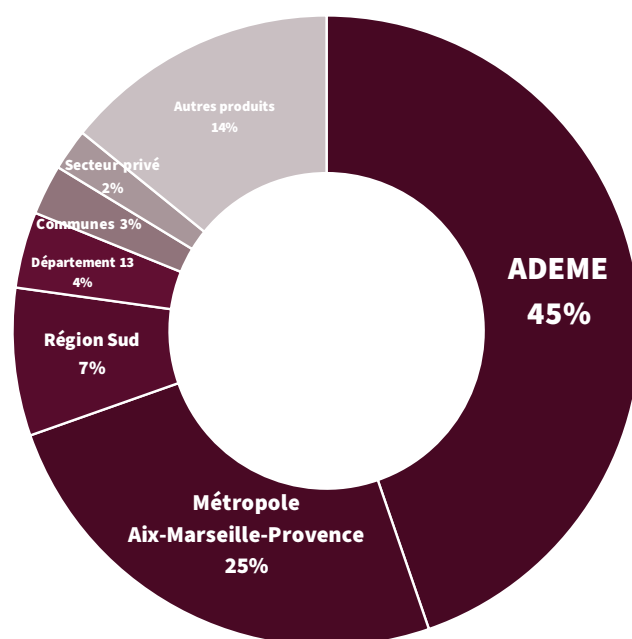
Trésorier : **M. Eric CHEVALIER**,
Architecte,
Représentant le Syndicat des Architectes des
Bouches-du-Rhône

Conseillers auprès du Président :
M^{me} Anne CLAUDIUS-PETIT,
Conseillère régionale Région Sud,
Conseillère de la Métropole,
Conseillère du Territoire de Marseille-Provence,
Conseillère d'arrondissement déléguée de
Marseille

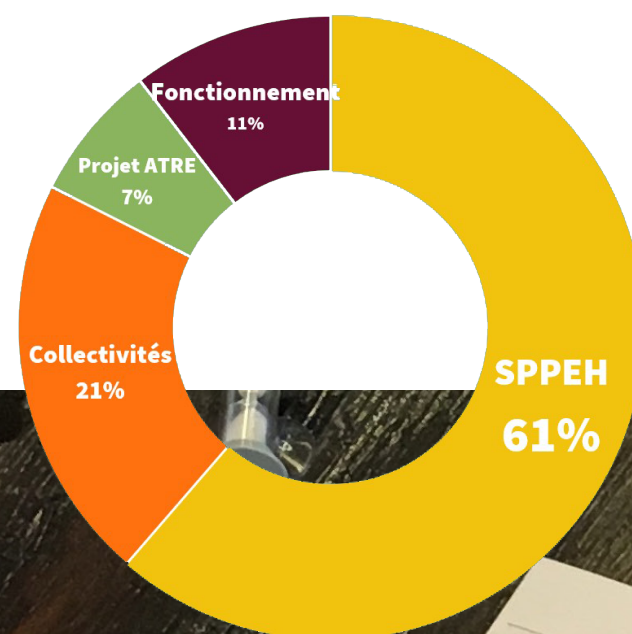
M. Bernard SUSINI,
Membre honoraire

LE BUDGET

> Répartition par contributeur des ressources reçues par l'ALEC en 2019



> Répartition des dépenses de l'ALEC en 2019 par missions



Ce rapport, ainsi que les productions de l'ALEC citées, peuvent être consultés sur notre site internet : www.alecmm.fr

Les vidéos sont sur notre chaîne Youtube : ALEC Métropole Marseillaise



**AGENCE LOCALE DE
L'ENERGIE ET DU CLIMAT**
Métropole Marseillaise

38 rue Breteuil, 13006 Marseille
04 91 37 21 53 | contact@alecmm.fr
www.alecmm.fr
Association loi 1901, à but non lucratif



Avec le soutien de

